Coiffeur (15 à 25 ans)

RÉF | 631

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

Accueillir le client et détecter ses attentes; Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques; Réaliser des coupes pour Hommes et Dames; Réaliser des mises en plis, brushings, permanentes, défrisages et lissages; Réaliser des colorations complètes ou de mèches; Réaliser des décolorations complètes ou de mèches; Réaliser les soins barbe, moustache et favoris; Réaliser des coiffures de circonstance (chignons,...).

Programme

Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

Connaissances professionnelles :

1ère année :
UAA1
Coupe de base Dame :
Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour Dame

2ème année :
UAA3
Coloration (semi-permanent et ton sur ton) :
Réaliser un shampooing, des soins spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour Dame et pour Homme

3ème année :
UAA2
Permanente, défrisage, touching :
Réaliser un shampooing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour Dame et pour Homme
UAA4
Coupe combinée Homme et Dame :
Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe

combinée, un brushing adaptés pour Dame et pour Homme ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour Homme.
UAA5
Coloration, décoloration :
Réaliser un shampooing, des soins spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptée pour Dame et pour Homme
UAA6
Coiffure de circonstance :
Réaliser une coiffure de circonstance adaptée pour Dame et pour Homme

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :
- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.
Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil **(voir les permanences des délégués à la tutelle)**.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? Consultez ALT+

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée 12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3 ème année.

Début Septembre

Coût 70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

  Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

  Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?
  Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du SFPME.

  Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

efp / SFPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation